

Mouez Ar Yeuc'h

Sommaire / Taolenn

- [Retour en images](#)
- [Informations communales](#)
- [Informations pratiques](#)
- [Vie Associative](#)
- [Conseils municipaux](#)
- [Informations diverses](#)
- [Informations Jeunesse](#)
- [Informations commerciales](#)
- [Contacts & Information partenaires](#)

Inscrivez-vous sur Citykomi
KerGo
Le Juch Autopartage
et bénéficiez d'un créneau horaire en promotion !!



La Voix du Juch

Bulletin d'informations Communales Juin 2021
Keleir ar Gumun mezheven 2021
N° 132

Mairie

5, rue Louis Tymen – 29100 Le Juch
Tél : 02.98.74.71.50

Courriel : mairie.le-juch@wanadoo.fr

Site : www.lejuch.fr

Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Fermée le samedi



Permanences du Maire et des Adjointes

Patrick Tanguy

Maire, Conseiller communautaire
Le lundi ou sur rendez-vous

Marc Raher

Adjoint aux finances, gestion du patrimoine, nouvelles technologies, Conseiller communautaire
Sur rendez-vous

Andrée Riou

Adjointe animation, vie associative
Sur rendez-vous

Julien Brouquel

Adjoint aux travaux, à l'urbanisme, à l'agriculture et à l'environnement
Sur rendez-vous

Jenna Tanguy

Déléguée aux affaires scolaires, communication, enfance
Sur rendez-vous

Isabelle Kervarec

Déléguée aux affaires sociales, communication, enfance
Sur rendez-vous

Calendrier des Manifestations / Deiziataer an Darvoudou

<i>Date</i>	<i>Manifestation</i>	<i>Lieu</i>	<i>Organisateur</i>
Tous les vendredis	Marché 16h00 / 19h15	Parking Salle Socio	
Tous les dimanches	Visite Eglise	Eglise	Histoire & Patrimoine
19 juin (10h00/15h30)	Animation Hand-Ball	Plaine des loisirs	Hand-Ball Club Douarnenez
25 juin	Animation Jeunesse		ULAMIR du Goyen
25 juin	Nuit des Eglises	Eglise – 18h00	
20 & 27 juin	Elections régionale et départementale	Salle socioculturelle	
14 juillet	Marché des Créateurs	Cheminement doux	
14 juillet	Stage « Remise en Selle »	Salle socioculturelle	Mairie & Alvéole <i>Inscription en mairie</i>
13 août	Soirée Famille	Plaine des loisirs	ULAMIR du Goyen
14 août	Tournoi de Pétanque	Plaine des loisirs	Les Diables
15 août	Animations (à confirmer)	Le bourg	Comité d'animation
2 octobre	Forum Acteurs locaux	Salle socioculturelle	Mairie et associations



Visites officielles du préfet et de son secrétaire général

Détruire un pont, reconstituer un lit de rivière :

Un important chantier démarre sur la rivière du Ris pour permettre la circulation des poissons migrateurs. Et donc leur préservation.

Le pont busé qui dessert l'accès au fameux moulin va être détruit et remplacé par un pont cadre, avec un fond de rivière reconstitué pour faciliter le passage des poissons. Une tablette est même prévue pour le passage des loutres.



Le préfet, Philippe Mahé, est venu valider le début de ce chantier le 21 avril. Il en a profité pour visiter le bourg, notre église, le projet « Cœur de Bourg » et échanger avec les enfants qui profitaient de l'aire de jeux.

L'un de ces enfants a malicieusement demandé à Monsieur Mahé, de réfléchir à l'électrification de la tyrolienne, ce qui serait moins fatiguant pour en profiter pleinement 😊



Notre commune attire les visites préfectorales. Après le préfet le 21 avril, Christophe Marx, secrétaire général de la préfecture du département, est venu suivre les nombreux projets portés depuis 2014, le 27 avril.

Patrick Tanguy lui a présenté les différents chantiers aboutis (rénovation de l'église, cheminement doux entre la salle socioculturelle et la plaine des sports, les aménagements pour les vélos).

Les nouveaux projets ont attiré l'attention de Monsieur Marx, en particulier, la rénovation de la « Maison des Sœurs » pour les besoins de l'école et le projet de la maison « Cœur de Bourg ». La création future de logements sociaux sur ce dernier site, par Finistère Habitat, a été évoquée et saluée par Monsieur Marx.



Cérémonie du 8 Mai



Pour la deuxième année consécutive, la commémoration du 8 mai s'est déroulée en très petit comité. Patrick Tanguy, Andrée Riou et Marc Raher ont déposé une gerbe pour rendre hommage à nos combattants juchois et célébrer la capitulation du régime nazi.



Travaux finis et en cours ...

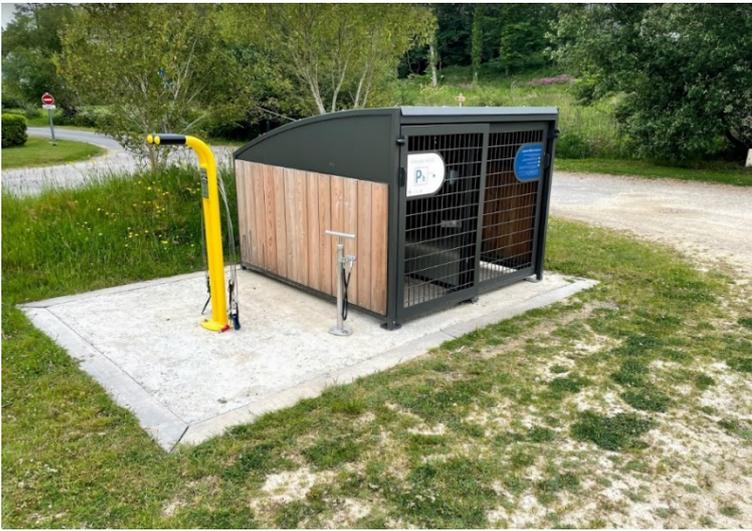
La plaine des loisirs près du stade de foot vient de s'agrandir. L'aire de jeux dédiée à la distraction des enfants, ados et à l'accueil des parents a fait peau neuve. Pour donner suite à l'appel à projet régional en 2019, la commission cadre de vie avait travaillé sur l'aire de jeux. L'espace a d'ores et déjà trouvé son public 😊 et les utilisateurs en sont ravis.



Parmi les nouveautés ajoutées, une table de pique-nique, une tyrolienne et un agrandissement du City Park qui permet aujourd'hui de faire hand, foot, tennis (*Un filet est à disposition à la mairie pour le volley et le tennis*). Un « street workout », littéralement « entraînement de rue » (*structure qui permet de faire du sport avec le poids du corps*) est également à votre disposition pour votre échauffement du matin 😊

L'équipe municipale remercie vivement les agents pour le travail accompli





Les aménagements pour les cyclotouristes

sont terminés à la plaine de loisirs. Ces « cages à vélos » permettent aux personnes de passage de mettre en sécurité leur équipement et de se promener sur le territoire en mode « Piétons ». Vous y trouverez également une station de réparation publique pour faciliter l'entretien des vélos.

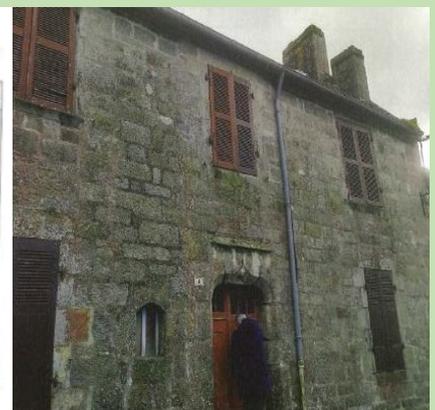


Les travaux sur la Maison « Cœur de bourg » sont lancés. La mise en sécurité de l'ensemble et la préparation du chantier sont terminées. Dans les prochaines semaines, l'équipe municipale travaillera avec les architectes et les porteurs de projet pour valider les plans d'aménagement et les entreprises qui les réaliseront.



Mise en activité de la Maison des Sœurs

L'ancienne maison située 4, rue de l'école va faire l'objet d'une rénovation complète et d'une extension afin d'accueillir un accueil périscolaire de 60 m² au rez-de-chaussée et un logement à l'étage.



Vous trouverez dans le « Mouez ar Yeuch », l'histoire de cette maison, dans la section d'information d'« Histoire et Patrimoine »





Naissance

Maxime ROBIN,

1 lotissement Ar Stivell, le 7 février 2021



Décès

Hubert Manuel, 82 ans

91090 Bondoufle, le 26 janvier 2021

Marie-Anne PHILIPPE née TYMEN

Kergouinec le 9 mai 2021

Jean CELTON

Leck Vian le 21 mai 2021



**Une messe sera célébrée
le 11 juillet dans notre église**

Infos: maison paroissiale de Douarnenez 02 98 92 03 17

URBANISME

Permis d'aménager – 2

Division parcellaire, aménagement d'une plaine de loisirs

Permis de construire – 3

Rénovation et extension d'un bâtiment, écurie pour chevaux, maison habitation

Déclaration préalable – 13

Ravalements, remplacements menuiseries, rénovation toiture, serre de production, piscine

Certificat d'urbanisme - 13

12 cu a (d'information)
1 cu b (opérationnel)

Mobilité des Séniors - Transports

Ce service assuré par le Taxi Lokorn de Locronan et destiné en priorité aux personnes de 60 ans et plus, vous permet de vous rendre, le samedi matin, de votre domicile vers les commerces de Douarnenez (Intermarché, Leclerc, centre-ville).

Inscription en mairie

02 98 74 71 50

Au plus tard le vendredi 12 h.

Tarif : 2 € aller/retour.



Recensement des jeunes

Le recensement est obligatoire

Pour chaque jeune Français de 16 ans, le recensement doit être effectué pour :

- Participer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- Passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans : CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...
- Être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



Où et quand se faire recenser

- Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.
- Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser.

Pièces à fournir

Lors de son recensement, le jeune doit fournir :

- Une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport...)
- Livret de famille

Horaire déchèteries

Ouvertes du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermées les dimanches et jours fériés.

Déchèterie de Lannugat (Douarnenez)

Tél : 02 98 74 64 19

Déchèterie de Lestrevin (Poullan sur mer)

Tél : 02 98 74 53 96

*Le brûlage des déchets végétaux (branches d'arbre, feuilles mortes, herbes issues des tontes...) est **interdit** par le règlement sanitaire départemental. Les déchets verts doivent donc être déposés en déchèterie ou faire l'objet d'un compostage.*

Benne à déchets verts

La benne à déchets verts située près des services techniques a été déplacée Rue Hent ar Stang. Derrière les containers.

Pour un accès à un plus large public, merci de déposer les déchets au fond de la benne





Le panneau de stop est utilisé sur la route pour contrôler le trafic et on le retrouve le plus souvent aux intersections. Il permet aux usagers de la route de savoir qui a la priorité de passage et de réduire le risque d'accident. Le panneau de stop standard est un octogone rouge avec les lettres « **STOP** » imprimées en blanc.

Lorsque vous le voyez à une intersection, vous savez que vous devez vous arrêter et que vous ne devrez passer que si la voie est libre après avoir suivi les règles de passage.

Elections régionales et départementales

Les élections régionales et départementales ont lieu les dimanches 20 et 27 juin.

En raison de ce double scrutin, **les bureaux de vote seront installés à la salle socioculturelle.**

Ils seront ouverts de 8 h à 18 h. Pensez à venir avec un stylo pour signer la feuille d'émargement. Merci.

Vote par procuration :

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter, il est possible de faire une demande de procuration en ligne, c'est une nouveauté cette année Si vous ne pouvez pas



vous rendre dans votre bureau de vote les 20 et 27 juin prochain, votre demande de procuration peut se faire en ligne depuis le 6 avril sur le site maprocuration.gouv.fr. Le formulaire peut être rempli sur son ordinateur ou son téléphone. Un moyen de faciliter la démarche et de faciliter les électeurs à voter, sans forcément se rendre aux urnes. En ligne, il suffit d'indiquer ses coordonnées, celles du mandataire, la commune de vote, ainsi que l'élection concernée par cette procuration.

Il faut tout de même ensuite **faire valider sa demande dans un commissariat ou à la gendarmerie.**



Transports



HORAIRES DE LA BOUTIQUE SNCF DE DOUARNENEZ

Bureau situé 1 rue du Docteur Mével à Douarnenez (à côté de l'Office de Tourisme)

OUVERTURE

Lundi	9h à 12h - 14h à 18h
Mardi	10h à 12h - 14h à 18h
Mercredi	9h à 12h - 14h à 18h
Jeudi	9h à 12h - Fermé
Vendredi	9h à 12h - 14h à 18h
Samedi	9h à 12h - 14h à 18h
Dimanche	Fermé

Vente et échange/remboursement de billets de trains, cartes de réductions, abonnements, informations voyageurs, paiement en chèques vacances, conseillers disponibles et à l'écoute...

Pour tout renseignement par téléphone, veuillez contacter le 3635.

Transition écologique



Douarnenez Communauté s'est lancée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). A l'aide d'une vidéo, les élus du territoire en appellent aux habitants du Pays de Douarnenez pour répondre à un questionnaire et recenser les bonnes idées. **Répondez avant le 20 juin !**

Depuis un an environ, les élus de la commission Environnement et Transition de Douarnenez Communauté travaillent à l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). C'est un document stratégique et opérationnel qui est élaboré de façon concertée et qui prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie.

Les Diables du Juch

Côté sportif:

C'est une saison blanche qui a été annoncée par les instances du football français pour cette année, nous retiendrons ce 4^{ème} tour historique en coupe de France, un bon début de championnat pour nos deux équipes et une place de meilleur buteur anecdotique pour notre attaquant Damien Stéphan avec la réserve.

Pour la saison prochaine, nous avons le plaisir de continuer avec nos 2 entraîneurs, Eddy Dijoux pour l'équipe A et Alexandre Pennamen pour l'équipe B.



Côté animation:



Cette année aura été aussi amputée de nos manifestations.

Cependant le week-end du 15 août nous aurons le plaisir d'organiser notre **traditionnel tournoi de pétanque.**

Pendant cette saison écourtée, les bénévoles ont encore fait évoluer le club en installant des nouveaux panneaux publicitaires, de la peinture dans nos vestiaires ; un pare-ballon est également en cours d'installation.



Nous tenons à remercier nos joueurs, bénévoles, fidèles supporters, partenaires et la mairie.



Comme tous, notre association voit, avec plaisir, pointer le retour à une vie « normale ».



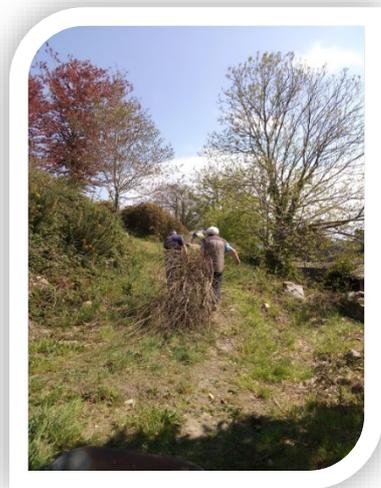
La Nuit des églises

Nous pourrons nous retrouver d'ailleurs dès le 25 juin, pour « La Nuit des Eglises » dans notre paroisse. Vous pourrez assister à une conférence d'André Cloarec à 20h30.



Les projets d'avant la crise vont à nouveau être évoqués et planifiés lors d'une prochaine réunion :

- Ouverture de l'église les dimanches d'été,
- Conférences et causeries,
- Sortie, etc.



Les membres de notre association continuent à entretenir le site du Zal pour préparer son ouverture.

Nous espérons aussi pouvoir fêter, avec panache, les 20 ans de notre association dont la création fut publiée au Journal Officiel du 14 juillet 2001 !

Bel été à tous.

ISTOR HA GLAD

Gant plijadur'ni eo emamp o tont endro d'ur vuhez ordinal.

Ar raktresoù savet ar aok enkadenn ar c'hovid a vo displeget e-doug bodadeg kentañ Istor ha Glad: dorioù-digor en ilis en hanv a zeu, kaozeadennoù, labourioù tro-dro ar Sal, baleadenn-vloaz ar gevredigezh.

E-michañs e vo posubl deomp ober ur gouel a-feson evit lidañ 20 vloaz Istor ha Glad.



Alors que la maison dite « des sœurs » va bientôt entrer en travaux, quelques lignes sur l'histoire de ce bâtiment.

Cette maison tient son nom du fait qu'elle fut occupée par des religieuses. Mère Marie de Saint Charles, supérieure de la communauté de Kermaria (Morbihan) signa le 3 juin 1876 avec Monsieur Auguste Halna Du Fretay, maire de Ploaré - dont dépendait le Juch qui n'était pas encore commune- l'installation de Sœurs au Juch dans une maison dont il était propriétaire. Ces religieuses avaient pour mission d'établir dans la paroisse Notre Dame, une école mixte et de soigner les malades à domicile. Elles étaient trois, une pour la classe, l'autre pour les soins et la troisième pour la cuisine.

L'école s'ouvrit le 2 septembre 1876 avec 30 élèves. Dès le 4 avril 1877 il y en avait 80 et en 1879 un rapport signale la présence de 39 garçons et 45 filles.

Puis fut votée la loi du 7 juillet 1904 qui interdisait l'enseignement à tous les religieux. Jusqu'à 1926, les deux religieuses présentes au Juch s'occupèrent du soin des malades et du catéchisme aux enfants. En 1926 une nouvelle école chrétienne fut construite.

La maison « des sœurs » fut habitée par les religieuses jusqu'aux années 80. Elles la quittèrent alors définitivement. Celle-ci, devenue dans l'intervalle propriété de la Société civile Immobilière du Juch, fut mise en location à un jeune couple juchois, avant de devenir propriété communale.



Voici quelques nouvelles de l'école



- Depuis le début de l'année, les élèves de maternelles et CP se rendent régulièrement à la salle communale afin de suivre des séances de danse contemporaine sous la houlette de Véronique FAVAREL, chorégraphe au Centre des Arts de Douarnenez. Une belle découverte !
- Courant janvier, les CP, CE et CM ont reçu la visite de Roland CALVEZ, président de l'association AKA qui œuvre pour l'éducation des enfants par la pratique sportive au Sénégal. Il leur a proposé de participer à une action de solidarité à travers la vente de soupe à emporter. Soupes préparées par un traiteur et un chef cuisinier d'un grand hôtel.



- Les travaux de réhabilitation ont enfin commencé. Durant le weekend du 1^{er} mai, une équipe de parents motivés a démolie le sous-sol et déménagé la classe de CP-CE1 qui se retrouve maintenant à l'étage. Les entreprises ont commencé leurs interventions la semaine dernière. Nous devrions avoir une école toute neuve pour les vacances de la Toussaint au plus tard !

• La semaine dernière, les enfants de maternelles ont raconté des histoires à leurs camarades des deux autres classes. Pour cela, ils disposaient de petites pièces qui leur servaient d'aide-mémoire. Exercice impressionnant mais défi relevé avec brio. Bravo les maternelles !

- En attendant la mise en place du potager officiel prévu lorsque le réaménagement de l'école sera terminé, nous avons installé quelques carrés potagers dans la cour. Les plantations ont été réalisées ces derniers jours. Ne reste plus qu'à attendre la récolte !! Espérons qu'elle sera au rendez-vous !



*Toute l'équipe de l'école vous souhaite un bel été ensoleillé
et vous donne rendez-vous à la rentrée.*

Graine d'hellebore

Les cours d'art floral ont repris à la salle socioculturelle les 9 et 23 juin. Ils sont animés par Laurence Divèrès et ont lieu le 1^{er} et 3^{ème} mercredi de chaque mois de septembre à juin.

L'adhésion à l'association est de 15 € /an

Les personnes désireuses de s'inscrire pour la prochaine rentrée de septembre peuvent nous contacter dès à présent

D. Salm 02 98 74 73 12 ou M. Joncour 02 98 91 07 20

Comité d'animation – Komite buheziñ

Le comité d'animation reprend du service pour créer de la joie, de la bonne humeur et permettre aux gens de se rencontrer. Nous nous sommes réunis ce 1^{er} juin pour discuter des manifestations à venir. Nous étions une petite douzaine dont six nouvelles personnes. Si vous voulez participer vous aussi, n'hésitez pas !

Le classique de l'année, le **15 août**, devrait être maintenu ! Une réunion aura lieu le **1^{er} juillet à 20 h30** à la salle socioculturelle pour peaufiner cette soirée. Ce même week-end, afin d'animer le marché, le **vendredi 13 août à 19h** aura lieu un concert de tarentelle, derrière la salle, en partenariat avec l'ULAMIR du Goyen.

D'ici là nous sommes en recherche de propositions pour créer de l'animation sur le temps du marché ! Si tu sais danser, faire 2 ou 3 accords sur ta guitare, faire du mime..., ou connais quelqu'un prêt à proposer une animation, fais le savoir, la place est ouverte à toutes et tous !

Si vous êtes intéressés pour avoir des informations sur les rendez-vous à venir, envoyez un message à laurentioncour@hotmail.com ou 06 66 32 38 08

CONSEIL MUNICIPAL du 17 Février 2021

Echange de terrain – Accès ZAL

Monsieur le Maire indique que l'accès au ZAL nécessite une emprise sur la parcelle 87 AA 26 appartenant aux consorts TANGUY de 03a80ca. Les consorts TANGUY ont fait savoir leurs intérêts pour l'échanger contre une surface de 01a21ca. Les consorts TANGUY resteront propriétaires d'une emprise de 01a30ca de la parcelle 87 AA 26.

Echange de terrain – bourg

Monsieur le Maire indique que l'installation des cabanétapes nécessite une emprise d'environ 80m² sur la parcelle 87 AA 273 appartenant aux consorts NEA / PETERSEN. Les consorts NEA / PETERSEN ont fait savoir leurs intérêts pour l'échanger contre une surface similaire correspondant au délaissé de route.

Acquisition à titre gracieux – emprise cour de l'école

Monsieur le Maire expose la nécessité d'acquérir à titre gracieux l'emprise nécessaire à l'implantation du bloc sanitaire comme indiqué sur le plan. Dans un second temps, un délaissé de voirie sera cédé à l'école.

Réhabilitation de la Maison des Sœurs en salle multiactivités et en logement pour actifs - Consultation de maîtres d'œuvre

Le Maire indique que par délibération en date du 14 décembre 2020, le conseil municipal a donné un accord sur le projet de réhabilitation de l'ancienne Maison des Sœurs en salle multi activités en rez-de-chaussée et logement pour actifs à l'étage.

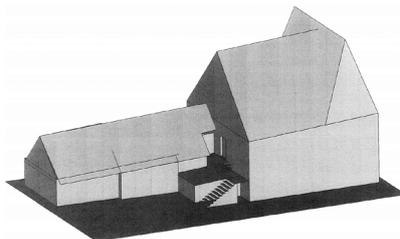
Une consultation de maîtres d'œuvre a été lancée selon la procédure adaptée en application de l'article R 2123-1-1 du Code de la Commande Publique.

Après examen des trois propositions remises, le groupe de travail a proposé de retenir l'équipe de maîtrise d'œuvre dont le mandataire est le cabinet Stéphane Cossec, architecte à Pont l'Abbé, associé au BET Structures SBC, au BET Fluides GK Ingénierie et à Alhyange pour l'acoustique.

Le montant des honoraires proposé pour l'exécution de la mission s'élève à

20900 euros HT et entre dans l'estimation.

Permis de construire maison cœur de bourg



Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de déposer une demande de permis de construire en Mairie pour réaliser les travaux de la maison cœur de bourg. Il est présenté le projet des porteurs. Cette version est d'ores et déjà en train d'évoluer.

Rapport du maire, des adjoints et des conseillers délégués

Patrick TANGUY :

Informations sur Citykomi
Lancement des voitures : quelques usagers réguliers
Périmètre de keratry : commissaire enquêteur le 9 mars et 2 avril en mairie

Marc RAHER :

Andrée RIOU :
Marché : changement des horaires
11-12 marchands présents chaque semaine
ZAL : CR de la visite avec l'archéologue => plus d'intérêt

Julien BROUQUEL :

City-stade : reste les tracés, la tyrolienne et le Street Work Out
Passage de la rue Louis Tymen en permanent
Commission fleurissement à prévoir

CONSEIL MUNICIPAL DU 22/03/2021

Compte administratif 2020 – budget COMMUNE

Le compte administratif 2020 de la commune, présenté par M. Patrick TANGUY, fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement pour l'année 2020 de 39 309,07 €.

En 2019, le résultat de l'exercice de fonctionnement est de 94 460,42 €.

Au global, l'excédent de fonctionnement cumulé du compte administratif 2020 est de 313 686,95 €.

Il fait apparaître en :

Fonctionnement

Recettes : 502 031,44 €
Dépenses : 462 722,37 €
Résultat de l'exercice : 39 309,07 €
Résultat reporté de 2019 :

274 377,88

Résultat de clôture de la section fonctionnement : + 313 686,95 €

Investissement

Recettes : 530 533,27 €
Dépenses : 542 952,59 €
Solde d'exécution en investissement 2020 : - 12 399,32 €
Résultat reporté 2019 :

139 878,47 €

Résultat de clôture 2020 : 127 479,15 €

Budget primitif – Commune 2021

Sur proposition de la commission des finances réunie le 11 mars 2021, M. Patrick TANGUY, Maire, présente le Budget Primitif 2021 de la commune qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses.

Fonctionnement

Dépenses : 777 000 €
Recettes : 777 000 €

Investissement

Dépenses : 1 074 000 €
Recettes : 1 074 000 €

Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

La collectivité a proposé à l'école privée Notre Dame de Toutes Grâces du Juch de répondre à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Cet appel à projets vise à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles élémentaires et primaires

Cet appel à projets propose de couvrir deux volets simultanément : le socle numérique de base et les services et ressources numériques mis à disposition des enseignants, des élèves et des familles.

En parallèle, un dispositif dédié d'accompagnement et de formation académique construit avec les écoles concernées et partagé avec les collectivités permettra d'offrir l'accès à des services numériques dédiés en relation avec le projet pédagogique. Ce volet sera activé au moment du déploiement.

Dans l'objectif de réduction des inégalités scolaires et de lutte contre la fracture numérique du plan de relance, et pour renforcer l'attractivité de la mesure 1er degré auprès des collectivités, la subvention de l'État est ainsi définie :

Pour le volet équipement et réseaux (courants faibles et Wi-Fi), un taux de subvention différent est appliqué en fonction du montant de la dépense engagée par commune, ainsi la subvention de l'État sur ce volet couvre :

- 70 % de la dépense engagée jusqu'à 200 000 € ;
- 50 % de la dépense engagée entre 200 000 € et 1 000 000 €.

En tout état de cause, la subvention de l'État sur ce volet ne pourra être supérieure à 540 000 € (montant correspondant à l'engagement maximal de l'État).

Sur ce volet, le financement subventionnable par classe est plafonné à 3 500 €.

Pour être éligible, la dépense minimale engagée pour chaque école devra s'élever à 3 500 € (bénéficiant ainsi d'une subvention de 2 450 €).

Les services et ressources numériques sont cofinancés à 50% sur la base d'un montant maximum de dépenses de 20 € pour deux ans par élève pour les écoles retenues dans le cadre de l'appel à projets (soit un montant maximal de subvention de 10 € par élève).

Le montant du projet s'élève à 8 430,36 € HT. Il comprend l'achat :

- 13 iPad avec stylets
- 1 disque dur
- 1 ordinateur portable
- 1 vidéoprojecteur
- 1 visualiseur

Il est proposé de solliciter une subvention à hauteur de 5900 €.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide de :

- SOLLICITER une subvention de 5900 € ;
- DONNER pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2021.

Rapport du maire, des adjoints et des conseillers délégués

Patrick TANGUY :

Référent de quartiers => envoi d'un découpage + sollicitation pour la création des binômes

Mise en service de l'antenne prévue en mi-avril, potentiellement des perturbations sur la réception de la TNT

Réunion groupe de travail commerce jeudi prochain

Marc RAHER :

Point sur l'actualité intercommunale (conseil communautaire, piscine, développement économique)

Julien BROUQUEL :

Fleurissement : point sur l'étude du CAUE et sur la mise en place des plants

Sollicitation des riverains jeudi pour faire un groupe de travail participatif

Plaine des loisirs : finalisation des terrassements en cours

CONSEIL MUNICIPAL DU 14/04/2021

Taux fiscalité directe locale

PROPOSITION :

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les taux de fiscalité 2021 comme suit :

TAXES MÉNAGES	2020	Evolutio n 2021
Taxe d'habitation :	14,48%	14,48%
Taxe foncière	19,42%	19,42%
Taxe foncière	15.97 %	15.97 %
Nouveau taux communal issu de la fusion des		19,42% + 15.97 % =
Taxe foncière	54,38%	54,38%

Signature de la convention porteur de projet – maison cœur de bourg

Attachée à des valeurs de développement local durable et d'implication des habitants, la commune s'est engagée dès 2017 sur un programme ambitieux de développement socio-économique du territoire. Pour ce faire, elle s'est entourée de structures en mesure de les accompagner dans cette réflexion : Finistère Ingénierie Assistance, BRUDED, TAG29.

Lauréat en 2019 de l'Appel à Projets Redynamisation de centre-bourg de la Région Bretagne, la commune a pu acquérir parallèlement la Maison de centre-bourg, ancien commerce historique du village.

Cet appel à projets a permis à la commune de démarrer des actions concrètes, parmi lesquelles une animation de territoire, coordonnée par le TAG29, pour connaître les besoins des habitants en termes de commerce et services sur la commune.

Les besoins et idées sortis de cette concertation sont les suivants :

- Un lieu de convivialité, ouvert à tous,
- Un commerce alimentaire, avec un mix produits locaux et produits de grande consommation,
- Un lieu de restauration.

Par ailleurs, cette animation a montré un fort intérêt des habitants pour la question, avec une capacité éprouvée de mobilisation.

Afin de pouvoir adapter au mieux le local aux besoins du projet et du futur

porteur de projet, la commune a décidé de lancer son appel à candidatures dès le mois de septembre 2020. Le porteur de projet a été choisi suite à une audition des trois candidats retenus, le 5 novembre 2020.

Cette présente convention a pour mission de définir le rôle et les engagements de chaque partie (la commune du Juch et le porteur de projet) lors de la phase de travaux, jusqu'à la livraison du local pour l'exercice de l'activité.

Elle se présente en deux parties : le rez-de-chaussée réservé à l'activité restauration, et l'étage pour l'activité hôtellerie.

Transfert de la compétence Mobilité

La loi LOM (Loi d'orientation des mobilités) du 24 décembre 2019 répond à plusieurs objectifs :

- Sortir de la dépendance automobile, notamment dans les espaces de faible densité ;
- Accélérer le développement des nouvelles mobilités, en facilitant le déploiement de nouveaux services numériques multimodaux ;
- Concourir à la transition écologique en développant les mobilités actives (cycle, marche, ...) ;
- Programmer les investissements dans les infrastructures de transport.

Cette loi prévoit en outre d'ici le 1^{er} juillet 2021 la couverture intégrale du territoire en AOM (Autorités organisatrices de la Mobilité). Les contours financiers de ce transfert de compétence seront évalués par la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le transfert de la compétence Mobilité à compter du

1^{er} juillet 2021 à Douarnenez Communauté ;

- ACCEPTE que Douarnenez Communauté devienne AOM locale (Autorité Organisatrice de la Mobilité).

Demande de DSIL – Maison des

sœurs

Monsieur le Maire propose de demander une subvention de 156 100 € soit 50% du projet de réhabilitation de la longère (312 200 € ht) au titre de la DSIL 2021 pour la Réhabilitation de bâtiments en locaux multi-activités, rue de l'école.

La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) permet de financer les grandes priorités d'investissement des communes ou de leurs groupements.

Le bilan financier prévisionnel s'élève à 312 200 euros HT.

C'est sur cette base qu'une aide financière est sollicitée au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Plan de financement :

- Dépenses :	312 200 €
- Recettes :	312 200 €
Commune :	156 100 €
DSIL :	156 100 €

Dénomination des voies

Madame KERVAREC, Conseillère déléguée, rappelle la démarche de dénomination des voies.

Elle propose que les panneaux indiquent les noms en français et en breton dans le cas où les noms sont différents, conformément au document Douarnenez Kumuniez'h / OPAB/SGYP : 28-08-2020. Il est précisé que des corrections sont en train d'être apportées aux deux documents.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, ACCEPTE la proposition.

Rapport du maire, des adjoints et des conseillers délégués

Patrick TANGUY :

Courrier Préfecture Station épuration => bons résultats

DSIL énergie gestion pilotée obtenue
Organisation du forum des acteurs locaux en lien avec le GT commerces & services

Cérémonie du 8 mai : proposition de l'école navale pour faire venir une délégation (1 ou 2 élèves)

Marc RAHER :

Commission bulletin en mai

Andrée RIOU :

Broyage au ZAL le lundi 3 mai

Les comptes rendus complets sont disponibles en mairie ou sur le site www.lejuch.fr



La commune se voit à nouveau attribuer 2 étoiles au concours des villes et villages étoilés 2020 qui récompense 364 communes au niveau national, 17 en Bretagne dont 7 en Finistère. 71 communes précédemment récompensées ont perdu leur label.

Depuis l'édition précédente nous avons progressé, mais au vu des réglementations récentes, l'obtention des nouvelles étoiles devient plus difficile. Nous avons commencé notre rénovation d'éclairage public il y a près de 10 ans, et les équipements de l'époque n'offraient pas les performances de température de couleur répondant aux critères actuels. « Nos deux étoiles participent à la protection de la nuit ». (Dossier consultable en mairie)



4G ET TNT CE QU'IL FAUT SAVOIR !



Suite à la mise en service de l'émetteur Orange le 28 avril dernier, des perturbations sur la réception de certains multiplex TNT sont apparus.

Téléphoner au centre d'appel de l'ANFR :
09 70 818 818

Signalez que vous constatez des perturbations depuis la mise en service de l'émetteur 4G. L'ANFR vous mettra en relation avec un professionnel qui procédera à la pose d'un filtre. Son intervention étant à la charge de l'opérateur.

Informez la mairie de votre démarche.

La mise en service de l'émetteur 4G est reconnue comme étant la cause des perturbations, la mairie a fait le nécessaire sur identifier le site sera par l'ANFR et le CSA,

Après vous être fait connaître auprès du centre d'appel il vous sera possible de faire appel aux professionnels agréés qui interviendront **gratuitement** pour la pose d'un filtre.

Il vous est toutefois possible de procéder par vous-même à la pose du dispositif de filtrage. En revanche le coût du dispositif restera à votre charge et aucune indemnisation ne pourra être sollicitée.

ELECTIONS - 1^{er} et 2^{ème} tours

Les électeurs français inscrits sur les listes électorales élisent les conseillers régionaux et départementaux les **20 juin 2021 pour le 1^{er} tour, et le 27 juin 2021 en cas de 2^d tour.**

Les conseillers régionaux sont élus pour une durée de 6 ans.



Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Les conseillers départementaux sont élus pour une durée de 6 ans.

Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) est élu au scrutin majoritaire à 2 tours.

**En raison du double scrutin,
le bureau de vote sera déplacé
à la salle socioculturelle.**

Frelons asiatiques

Douarnenez Communauté participe activement à l'identification et à la destruction des nids de frelons asiatiques en permettant aux habitants du territoire de **s'en débarrasser gratuitement.**

Pourquoi il ne faut plus piéger les frelons asiatiques ?

Le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) est très clair sur le piégeage du frelon asiatique : « ce piégeage est déconseillé en dehors d'un cadre scientifique ». Une recommandation reprise par l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et France Nature Environnement (FNE) qui dénoncent des pratiques de piégeage « précoces » du frelon asiatique, sans réelle efficacité et surtout néfastes pour d'autres insectes, dont de nombreux pollinisateurs.



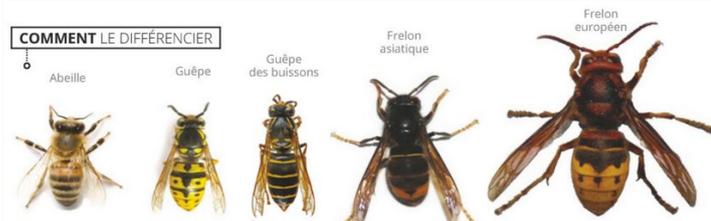
Détecter les nids « primaires » pour faciliter leur destruction

A partir du mois de mars, une reine, communément appelée « fondatrice », ayant survécu à la période hivernale commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé : abri de jardin, auvent, carport, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, grange, cache moineaux... En début de saison, ce nid « primaire » ne contient que quelques alvéoles dans lesquelles elle dépose ses œufs. La fondatrice est seule pendant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. A ce stade, l'élimination du nid est facile à condition que la fondatrice soit bien à l'intérieur au moment de l'intervention qui peut alors se faire par des méthodes mécaniques (écrasement du nid et de sa fondatrice, aspiration) ou chimiquement. Une intervention nocturne est conseillée pour s'assurer de la présence

de la fondatrice. Le nid primaire sera éventuellement quitté pendant l'été si l'emplacement ne convient plus et ce, quand le nombre d'ouvrières sera suffisant. Cette migration sera suivie du développement du nid définitif, ou « secondaire », qui contiendra jusqu'à 2 000 insectes. Ce nid définitif est souvent situé en hauteur, ce qui rend les interventions de destructions difficiles et coûteuses. « Soyez donc vigilants dès le mois de mars pour une détection la plus précoce possible des nids.

Vous constatez un nid de frelons, que faire ?

Si vous constatez la présence d'un nid de frelons, **inutile d'avoir peur et ne vous en approchez pas !** Appelez la mairie. L'agent d'accueil contactera un technicien qui interviendra sur place pour savoir s'il s'agit de frelons asiatiques et, si c'est le cas, il suivra la procédure pour déclencher l'intervention. **Ces dernières sont entièrement gratuites pour les habitants du territoire.**



Douarnenez Communauté
75, rue Ar Vêret
CS60007

29177 Douarnenez Cedex
Contact référent : Sophie De Roeck,
chargée du développement durable
Tél. : 02 98 74 48 50

Email : accueil@douarnenez-communaute.fr

Transport Scolaire

Vous devez réaliser l'inscription au transport scolaire de votre enfant, en vous connectant sur le site **breizhgo.bzh** à compter de la fin mai. Au-delà du **16 juillet 2021**, une majoration de 30 euros pour inscription tardive sera appliquée. Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous recevrez un mail vous avertissant de l'ouverture des inscriptions en ligne.

L'inscription en ligne, c'est :

- un espace unique pour l'inscription de vos enfants
- accessible 7 jours/7 et 24h/24
- simple et rapide

En cas de réinscription, les informations concernant votre enfant sont préremplies. Il ne vous reste qu'à les vérifier et à les valider.



Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh
à compter de la fin mai 2021

Simple & rapide



Divers

Vaccination

Les personnes, se trouvant en situation d'isolement et de rupture numérique ont la possibilité de se faire connaître auprès de la mairie (02 98 74 71 50) si elles souhaitent se faire vacciner au centre de vaccination de Douarnenez.



BREIZHMER-EMPLOI.BZH

LA FILIÈRE
DES PRODUITS
DE LA MER
RECRUTE !



PÊCHE-CONCHYLICULTURE-MAREYAGE



Programmation pour vos enfants cet été

Ulamir du Goyen
Centre Social



La municipalité du Juch et l'ULAMIR proposent un accueil de loisirs à Poullan-sur-Mer.
Garderie possible à partir 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 à la salle socioculturelle.

Une navette passe prendre les enfants à 8h30 et les ramène à 17h30. Le goûter est fourni.
Renseignements et inscription auprès de l'ULAMIR au 02 98 74 27 71.

<http://ulamircentresocialdugoyen.blogspot.fr/>

Juillet



SKEAF

UNE JOURNÉE A BORD DU SKEAF :

Mardi 6 juillet:

Embarquez pour la journée.
RDV 9h30 au port de Tréboul.
Retour 17h30.

SORTIES LOISIRS ET NATURE

Jedi 8 : Balade à vélo *
au départ de Poullan. RDV 10h à la mairie.

Samedi 17: La Balade du Père Nicolas *
parc de loisirs à Pluméliau (Morbihan).
Départ en bus de Plonéis à 10h.



Balade du Père Nicolas

Jedi 22 : Maison de la baie d'Audierne ,
balade et visite guidée. Départ 14H Poullan/Mer.

Mercredi 28: Balade Découverte *
du sentier d'interprétation à Plomelin.
RDV 10h30 parking Meilh Mor Plomelin,

LES SOIRÉES PLEIN AIR

Jedi 15: Pouldergat *
18h-22h ,parking Ti an Holl
JEUX BRETONS, ESCAPE GAME,
BAGADIG

Jedi 22: Plogastel Saint Germain *
16h-20h, Marché de la Ferme Pendréo
JEUX BRETONS, JEUX DE RÔLES

Jedi 29: Poullan sur Mer *
18h-22h, Espace Bel Air
JEUX DE RÔLES, TIR À L'ARC,
CRÊPES

LES SOIRÉES PLEIN AIR

Jedi 5 : Landudec *

18h-22h: City Stade

DÉFIS SPORTIFS, JEUX DE RÔLES

19H CABARET DES ATELIERS TY CATCH IMPRO

Vendredi 13 : Le Juch *

18h-22h Terrain de foot DÉFIS SPORTIFS

19H CONCERT AU MARCHÉ
DIAMINE TARENTELLAS DU SUD DE L'ITALIE

Vendredi 20 : Kerlaz

16h-19H: marché

JEUX BRETONS , JEUX DE RÔLES

Les soirées Plein air sont des moments de convivialité ouvert à tous et à toutes. Venez partager votre pique nique autour d'animations et de jeux. D'autres surprises vous attendent !

Pour chaque sortie, nous organisons des systèmes de navettes ou de co-voiturage. Précisez lors de votre inscription si vous avez besoin ou si vous proposez un mode de transport.

* prévoir un pique-nique

Août

SORTIES LOISIRS ET NATURE

Mercredi 4: sortie Kayak en mer
rdv 14h Douarnenez . Retour vers 17h.

Mardi 17: Découverte du patrimoine du bourg de Pouldergat avec Amzer Gwechall. RDV 13h45 parking de l'église, départ 14H. Goûter Offert

Mardi 24: Sortie pêche à pied et ramassage de déchets : *
lieu à définir en fonction de la météo et des marées. RDV 10h à Poullan/Mer ou 10h30 à Douarnenez.



Animation pour les jeunes licenciés du
Hand Ball Club Douarnenez
le samedi 19 juin de 10h à 15h30.

Cette animation s'adresse à un public mixte de 5 à 14 ans et sera ouverte aux enfants de votre commune (Licence découverte gratuite sur place).

Informations commerciales



Dans le hameau de Kermenguy, une brasserie grandit jour après jour. Dans le hangar de Maxime Carpentier, les 250 m² dédiées à la production de bières ne cessent d'évoluer : les murs poussent, les chaînes se perfectionnent, un nouveau réseau de gaz est mis en place, l'espace de vente verra bientôt le jour...



Courriel : brasserieDiaoul@gmail.com

Mobile : 06 87 26 09 06

Pour la période estivale
(1^{er} juillet au 19 août),
La boutique de

LA COUR
JUCH^{DU}

modifie ses horaires :
Du jeudi au dimanche
de 14h30 à 18h00

12, rue Louis Tymen 29100 LE JUCH
Tel. : 06 62 01 14 14 / 09 83 37 72 27



Le Marché du Diable, mis en place l'année passée pour vous, a besoin de votre soutien et de vos passages. Merci de penser à nos vendeurs locaux pour pérenniser cette animation !!!

LES MARCHANDS DU MARCHÉ DU DIABLE

- Jean-Luc (Monique Nems), plats asiatiques
- Jean-Jacques, Pâtisroule, pâtisseries, viennoiseries, crêpes
- Andrée de la Ferme de Kerguerbé, charcuterie cochon noir, poulet, etc...
- Florian, gâteaux (palmiers, financiers, rochers coco, etc...)
- Andréa, cépages et vignes, vins
- Claude, miel
- Marie, plantes potagères, aromatiques, fleuries
- Jean-Yves, fruits et légumes
- Kévin, légumes bio
- Elodie, la bouquetière, fleurs coupées, plants fleuris, etc...
- Amanda, Savons au lait de chèvres, baumes, etc...
- François, fromager
- Marie, Douceurs épicées, vinaigres aromatisés, lambigs arrangés, etc...
- Max, brasserie Diaoul, bière, etc...
- Tara Pizz, pizza
- Xavier, le Rémoleur, affutage couteaux, ciseaux, lames, etc...
- Annick, boulangère

Xavier le rémoleur sera présent au marché 1 fois par mois (date à définir)

Annick la boulangère sera présente au marché à partir du vendredi 9 juillet

KerGo A partir de 5€
Le Juch Autopartage les 6 heures

C'est le moment d'essayer



Contacts & informations des partenaires

Urgences médicales :	Appeler le 15 qui assure la régulation	
Douarnenez Communauté	75, rue Ar Veret – 29100 Douarnenez	02.98.74.48.50
Déchetterie de Lannugat	Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h & de 14h à 18h.	
Cabinet infirmier	Cabinet Petitbon Alan	02.98.74.71.04 06.07.27.95.47
ADMR Plogonnec	Rue des Ecoles – 29180 PLOGONNEC	02.98.91.84.96
Transport Le Juch / Douarnenez :	<u>Le samedi</u> Départ à 9h30 du domicile & retour à 11h.	Taxi Lokorn 06.82.82.56.56
<u>Transport à la demande :</u>	Pays de Douarnenez	0 810 810 029
Transport Penn ar Bed :	Ligne (ligne 51) régulière DZ / Quimper	www.cat29.fr
Ecole Notre Dame de Toutes Grâces :	6, rue de l'école	02.98.74.71.70
ULAMIR du Goyen - Centre de Loisirs :	Rue Abbé Conan – 29100 Poullan	02.98.74.27.71
Boîte postale :	Levée du lundi au samedi à 9h00	



REPLACEMENTS ÉTÉ 2021 (DE JUIN À SEPTEMBRE)

L'ACIMAD recherche des **Aides à domicile** (H/F) pour intervenir sur les secteurs de **Douarnenez, Quimper, Plogonnec, Le Juch, Kerlaz, Guengat et Locronan (selon la sectorisation souhaitée)**.

- Accompagnement de personnes en perte d'autonomie,
- Aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne (*entretien du logement et du linge, préparation de repas, aide au lever et au coucher...*).

- Permis et véhicule indispensables
- Frais de kilomètres indemnisés selon les dispositions conventionnelles (0.35 Euros/km)
- CDD avec évolution possible en CDI
- Ouvert au cumul emploi
- Possibilité de candidater pour intervenir uniquement les week-ends

POUR NOUS REJOINDRE:

Envoyez votre CV par mail à contact@acimad-asso.fr
ou par courrier : 5 rue des Plomarc'h – BP 634 – 29100 Douarnenez



LA MAIRIE DU JUCH VOUS INFORME EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE

Depuis le 27 janvier, LE JUCH informe ses citoyens sur smartphones et tablettes avec un nouveau service de notifications en temps réel.

Soucieuse de moderniser sa communication et répondre ainsi aux attentes de ses habitants, la commune s'est dotée tout récemment de l'application Citykomi®. Téléchargeable gratuitement à partir des plateformes App Store (iPhone) et Play Store (Android), Citykomi®, c'est son nom, permet aux habitants de rester connectés à leur mairie pour recevoir la bonne information au bon moment.



Plus besoin de chercher l'information ! Très simple à utiliser et très efficace, Citykomi® vise d'abord à faciliter la vie des habitants dans leur quotidien : ainsi chacun peut recevoir directement les informations ou les alertes propres à la vie locale : un imprévu, des horaires d'accueil qui évoluent, un chantier qui débute, des intempéries, un spectacle à réserver, etc.

FACILE GRATUITE ET ANONYME

Délibérément conçue pour respecter de la vie privée des usagers, l'application Citykomi® ne nécessite la création d'aucun compte et n'exige aucune donnée personnelle pour s'abonner aux notifications de la mairie. Chaque citoyen est libre de s'abonner à sa guise et ne recevra que les informations souhaitées publiées par LE JUCH.



COMMENT ÇA MARCHE ?



Une fois l'application téléchargée, il suffit de flasher le QR Code de la commune ou de rechercher « LE JUCH » dans l'application via la petite loupe pour s'abonner aux informations. Les messages sont rédigés par la Mairie pour informer la population en temps réel.

Il n'y a aucune publicité dans l'application et la commune est l'unique source d'informations.



Bonnes vacances à toutes et à tous



Retrouvez vos informations sur le site www.lejuch.fr